

**Triodos SICAV I**  
*Société anonyme*  
qualifiée en tant que *Société d'investissement à capital variable*  
Siège social : 5, Allée Scheffer,  
L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg : **B119549**

(la « **Société** »)

## FORMULAIRE DE PROCURATION

Le(s) soussigné(s), détenteur(s) de :

(Veuillez indiquer le nombre d'actions que vous détenez par compartiment de Triodos SICAV I)

\_\_\_\_\_ actions du Triodos Euro Bond Impact Fund  
\_\_\_\_\_ actions du Triodos Sterling Bond Impact Fund\*  
\_\_\_\_\_ actions de Triodos Global Equities Impact Fund  
\_\_\_\_\_ actions de Triodos Impact Mixed Fund - Defensive  
\_\_\_\_\_ actions du Triodos Impact Mixed Fund - Neutral  
\_\_\_\_\_ actions du Triodos Impact Mixed Fund - Offensive  
\_\_\_\_\_ actions du Triodos Pioneer Impact Fund  
\_\_\_\_\_ actions du Triodos Future Generations Fund

\* Ce compartiment n'est pas enregistré en Belgique.

désigne(nt) par la présente comme mandataire autorisé (le « **mandataire** »), avec plein pouvoir de substitution, le **président** de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, pour voter en son nom et pour son compte lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra au siège social de la Société, 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, **le 28 avril 2026 à 9h00** (heure luxembourgeoise) (l'« **AGA** »), et à toute reprise de celle-ci, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR		Pour	Contre	Abstention
<b>1.</b>	En ce qui concerne les comptes annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, reconnaissance :  (i) le rapport du conseil d'administration de la Société, et (ii) du rapport de PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.	/	/	/

<b>2.</b>	Approbation des comptes annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.			
<b>3.</b>	Décision sur l'affectation du résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.			
<b>4.</b>	Décision d'accorder la décharge et le quitus aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.			
<b>5.</b>	Élection d'un administrateur non membre de la catégorie P pour un mandat de deux ans prenant fin à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2028.  L'actionnaire de classe P propose de réélire Mme Monique Bachner-Bout en tant qu'administratrice indépendante et non classée P.			
<b>6.</b>	Nomination de KPMG Audit S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2026.			
<b>7.</b>	Approbation de la rémunération des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2026.			

Conformément aux statuts de la Société, les actionnaires sont informés que, pour délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des actionnaires de la Société présents ou représentés et votant à l'assemblée générale annuelle. Chaque action donne droit à une voix. Les abstentions et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Les formulaires de procuration qui, pour une résolution proposée, ne mentionnent pas (i) un vote pour ou (ii) un vote contre la résolution proposée ou (iii) une abstention sont nuls en ce qui concerne cette résolution.

Le mandataire est autorisé à faire toute déclaration, à voter, à signer tous les procès-verbaux des réunions et autres documents, et à faire tout ce qui est légal, nécessaire ou utile aux fins de l'AGA et de la mise en œuvre du présent formulaire de procuration.

Le présent formulaire de procuration restera valable pour l'AGA et toute réunion ajournée ou reconvoquée, à moins qu'il ne soit révoqué par écrit par le soussigné avant la réunion concernée.

Le présent formulaire de procuration, ainsi que les droits, obligations et responsabilités du soussigné et du mandataire, sont régis exclusivement par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Toute réclamation, tout litige ou tout désaccord découlant du présent formulaire de procuration, en rapport avec celui-ci ou en raison de celui-ci, sera porté par le soussigné et le mandataire devant les tribunaux de la ville de Luxembourg, et le soussigné et le mandataire se soumettent par les présentes à la compétence exclusive de ces tribunaux pour toute action ou procédure de ce type et renoncent à toute objection quant à la compétence ou au lieu de ces tribunaux.

Pour des raisons d'organisation, veuillez renvoyer le formulaire de procuration dûment complété et signé par e-mail à [lb-domicile@caceis.com](mailto:lb-domicile@caceis.com) **au plus tard le 27 avril 2026 à 9h00**, ou envoyer l'original par courrier à l'adresse suivante :

Triodos SICAV I, c/o  
CACEIS Bank, succursale de Luxembourg  
5, Allée Scheffer  
L – 2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
à l'attention du service juridique – Services de domiciliation

---

Nom de l'actionnaire

---

Date et lieu

---

Signature